



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES PRODUITS

Soixante-huitième session

Rome, 14 – 16 juin 2010

RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE DE LA TRENTE-CINQUIÈME SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FIBRES DURES, DE LA TRENTE-SEPTIÈME SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE JUTE, LE KÉNAF ET LES FIBRES APPARENTÉES ET DE LA SEIZIÈME SESSION DU SOUS-GROUPE DES PAYS PRODUCTEURS DE SISAL (PASAY, PHILIPPINES, 20 – 22 OCTOBRE 2009)

I. INTRODUCTION

1. La réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures (trente-cinquième session) et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (trente-septième session) s'est tenue à Pasay (Philippines), les 21 et 22 octobre 2009. Y ont participé les délégués des États Membres suivants: Bangladesh, Brésil, Philippines, République-Unie de Tanzanie, Soudan et Sri Lanka. Étaient également présents des observateurs de la Communauté de la noix de coco pour l'Asie et le Pacifique, du Groupe d'étude international du jute et de l'Association londonienne du sisal.

2. M. Arthur C. Yap, ministre philippin de l'agriculture, a ouvert la réunion conjointe au nom du Gouvernement philippin; M. Kazuyuki Tsurumi, représentant de la FAO aux Philippines, a prononcé l'allocution d'ouverture au nom du Directeur général. M. Yap et Mme Cecilia Gloria J. Soriano, administratrice de la Fiber Industry Development Authority ont procédé au lancement du timbre commémoratif représentant des produits de fibres naturelles des Philippines, pour marquer l'Année internationale des fibres naturelles.

3. Les participants à la réunion ont élu M. Wilson Andrade président, Mme Paula Brazier (Association londonienne du sisal) première vice-présidente et Mme Cecelia Gloria J. Soriano (Philippines) deuxième vice-présidente.

4. Les participants ont adopté l'ordre du jour provisoire (CCP: HF-JU 09/1), après y avoir apporté les modifications suivantes suggérées par le Secrétariat: le point II.B est devenu le point III.A, et les points III.A et III.B sont respectivement devenus les points III.B et III.C. Les points II. C, D et E sont devenus B, C et D.

5. Les participants ont décidé que le rapport de la Réunion conjointe serait préparé par le Secrétariat à l'issue des débats et qu'il serait distribué aux participants après approbation du président et des deux vice-présidentes.

II. QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET DE POLITIQUE GÉNÉRALE ET MESURES INTERGOUVERNEMENTALES CONCERNANT LES FIBRES DURES ET LE JUTE

A. ARRANGEMENTS INFORMELS CONCERNANT LE PRIX DU SISAL, DE L'ABACA ET DU JUTE

6. Reprenant le point de vue du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen, les participants ont réaffirmé qu'il fallait continuer d'établir des prix indicatifs pour le sisal, ceux-ci servant de référence aux agriculteurs et aux gouvernements, dans les processus décisionnels.

7. Les participants ont adopté les recommandations relatives aux prix informels de la fibre et de la ficelle agricole de sisal formulées par le Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen, à sa seizième session, tenue le 20 octobre 2009. Ces recommandations sont les suivantes:

- le prix indicatif de la **fibre brésilienne n° 3** devrait être fixé dans une fourchette allant de 700 à 800 USD la tonne, f.o.b. Salvador;
- le prix indicatif de la fibre East African UG devrait être maintenu dans une fourchette de 800 à 1 000 USD la tonne, f.o.b.;
- le prix indicatif de la ficelle botteleuse de sisal et de henequen devrait être fixé dans une fourchette de 24 à 26 USD la bobine de 18 kg de métrage standard, f.o.b. Salvador.

8. En ce qui concerne les fibres de jute et d'abaca, les participants ont recommandé ce qui suit:

- le prix indicatif du jute du Bangladesh devrait être fixé à 630 USD la tonne métrique, pour la fibre de qualité BWD, f.o.b. Chittagong/Chalna;
- le prix indicatif de l'abaca, à savoir la moyenne des qualités S 2, G et JK nettoyées à la main non Davao, devrait être maintenu dans une fourchette de 128 à 185 USD la balle de 125 kg fob port de Manille.

B. ACTIVITES DE VALORISATION DES PRODUITS: PROJETS CONCERNANT LES FIBRES DURES FINANCÉS PAR LE FONDS COMMUN POUR LES PRODUITS DE BASE

9. Les participants ont examiné l'état d'avancement des projets financés par le Fonds commun pour les produits de base et étudié les propositions relatives aux fibres dures en s'appuyant sur le document CCP: HF-JU 09/2 et sur des informations complémentaires fournies par les délégués et les observateurs.

10. Les participants ont noté que cinq projets avaient été menés à bien depuis la dernière Réunion conjointe, tenue en février 2007, et que le projet *Évaluation préliminaire de la faisabilité de l'utilisation des déchets liquides du sisal (jus) pour la production de pesticides et de médicaments vétérinaires* (projet accéléré) était en cours d'exécution.

11. Les participants ont approuvé deux propositions formellement soumises au Groupe pour examen. Un projet accéléré – *Grandir ensemble: Forum du futur, 2020 (Collaboration du Groupe*

des fibres dures avec la filière d'approvisionnement) (CCP: HF-JU 09/CRS 2) – et *Transformation du biogaz de sisal en biométhane carburant pour les tracteurs et d'autres véhicules* (CCP: HF-JU 09/CRS 1).

12. Les participants ont fait leur le point de vue selon lequel il faudrait recentrer la phase II du projet *Valorisation du sisal: Remplacement de l'amiante par la fibre de sisal dans les composites ciment* de manière à démontrer, au moyen d'un site pilote, la viabilité commerciale des panneaux internes à base de sisal pour le secteur du bâtiment, compte tenu de la demande potentielle considérable de matériaux de construction à faible coût et achetés localement.

13. Les participants ont reconnu que l'utilisation de fibres naturelles pour les matériaux composites était manifestement la voie à suivre pour le secteur, mais que l'on avait besoin d'en savoir davantage sur la viabilité commerciale et technique de ces applications. Pour mieux faire connaître ce potentiel, les participants sont convenus de faire appel au FCP. Ils ont déclaré que le projet relatif aux matériaux composites à base de fibres naturelles gagnerait à porter sur plusieurs fibres et plusieurs pays, car cela faciliterait les comparaisons sur les plans technique et économique.

14. Les participants ont fait le point sur l'état d'avancement d'une proposition qu'ils avaient déjà approuvée mais qui n'avait pas encore reçu l'aval du FCP. Ils ont proposé que le projet en question, *Avantages comparatifs des fibres de fique et d'abaca pour des applications de matériaux composites*, soit à nouveau soumis par la voie officielle si les résultats du projet *Polyoléfin renforcées au moyen de jute pour des applications industrielles: Phase II: Optimisation du matériau et application du procédé à plus grande échelle à des fins de commercialisation (CFC/IJSG/19)*, mené sous l'égide du Groupe d'étude international du jute, laissaient entrevoir un potentiel de viabilité commerciale. Les participants ont prié le Secrétariat d'œuvrer avec les initiateurs de cette proposition pour obtenir l'approbation du financement du projet par le FCP.

15. Les participants ont mentionné une proposition en cours d'élaboration, qui vise à étudier les débouchés commerciaux découlant de la création d'une usine de fabrication de panneaux en fibres de coco, en s'appuyant sur les idées et techniques mises au point dans le cadre d'un précédent projet, achevé, sur les « *matériaux de construction et d'emballage à base de fibres de coco* ». Le Secrétariat a informé les participants qu'il n'avait pas encore reçu de précisions supplémentaires sur cette proposition, élaborée grâce aux fonds du Mécanisme de financement de la préparation de projets du Fonds commun, sous l'égide de l'ONG philippine Equal Margins Mindanao Inc (EMMI) désignée comme institution chef de file.

16. Le Secrétariat a informé les participants que plusieurs domaines prioritaires avaient été définis dans le cadre du deuxième plan d'action quinquennal du Fonds commun. Ces domaines sont notamment les suivants: i) efficacité et compétitivité de la filière d'approvisionnement; ii) diversification et valeur ajoutée; et iii) débouchés et développement commercial. Il a été indiqué que les projets intervenant dans ces domaines d'action indicatifs, non seulement renforcent la prévisibilité des financements par le Fonds commun, mais également améliorent la cohérence de l'appui du Fonds commun aux projets et sont aussi susceptibles de soutenir la mobilisation de fonds auprès des donateurs aux fins d'un développement axé sur les produits de base. Les participants sont convenus que l'utilisation de déchets issus de l'extraction des fibres s'inscrivait bien dans le thème prioritaire « diversification et valeur ajoutée ».

C. ANNEE INTERNATIONALE DES FIBRES NATURELLES – 2009

17. Les participants ont examiné les progrès accomplis concernant la mise en œuvre et l'observation de l'Année internationale des fibres naturelles, en s'appuyant sur le document CCP: HF-JU 09/3.

18. Ils ont noté que le Comité directeur international composé de représentants d'organisations s'occupant de fibres naturelles et d'autres parties prenantes était chargé du suivi

de la mise en œuvre. Ce Comité avait proposé quatre objectifs: (i) faire œuvre de sensibilisation et stimuler la demande de fibres naturelles; (ii) promouvoir l'efficacité et la viabilité des secteurs des fibres naturelles; (iii) encourager l'adoption, par les autorités, de solutions adaptées aux problèmes auxquels sont confrontés les secteurs des fibres naturelles; et (iv) stimuler un partenariat international efficace et durable entre les divers secteurs des fibres naturelles.

19. Les participants ont constaté que la FAO, en tant qu'institution chef de file chargée de l'organisation et de la coordination, avait besoin d'environ 2 000 000 USD pour pouvoir mettre en œuvre l'Année internationale des fibres naturelles, mais que les dons extérieurs ne s'étaient élevés qu'à 57 000 USD environ, et que l'Organisation avait réaffecté environ 110 000 USD de son propre budget ordinaire à la mise en œuvre. Ils ont indiqué que, malgré la modicité de ces mises de fonds, les réalisations de la FAO avaient été considérables. Les participants se sont déclarés satisfaits du site Internet d'information élaboré par la FAO, du symposium sur les fibres naturelles, du matériel promotionnel téléchargeable en plusieurs langues comprenant une vidéo, une affiche, une brochure, ainsi que des modèles de T-shirt et de sacs à imprimer. Une exposition sur les fibres naturelles et un défilé de mode ont également été organisés à l'occasion de la soixante-septième session du Comité des produits, tenue en 2009.

20. Le Secrétariat a informé les participants qu'à défaut de financements supplémentaires, les perspectives d'activités et d'initiatives nouvelles en sus des actions déjà mises en œuvre par l'Organisation, semblaient limitées. Il était, par conséquent, peu probable que la manifestation de clôture, très attendue, de l'Année internationale des fibres naturelles ait lieu. Cependant, les participants ont fait valoir que les objectifs de l'Année internationale des fibres naturelles s'étendaient sur le long terme et qu'une manifestation de clôture n'allait pas dans le sens de leur réalisation, à terme, ni de la durabilité. Les participants se sont déclarés favorables à un réajustement du matériel promotionnel de l'Année internationale des fibres naturelles, qui consisterait à supprimer toute référence à 2009, de façon à entretenir la dynamique de l'initiative.

21. La décision prise par le Comité directeur, en session à Francfort le 19 juin 2009, de se réunir au moins une fois par an, à l'occasion d'autres manifestations consacrées aux fibres, n'a pas reçu un large appui des participants. Ces derniers ont estimé que les fibres dures et le jute étaient éclipsés par les secteurs des fibres naturelles de coton et de laine, de plus grande envergure, et que la participation à des manifestations du Comité directeur international n'avait pas été très productive.

D. RAPPORTS SUR LES ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES

i) Seizième session du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal

22. Le Sous-Groupe s'est réuni le 20 octobre 2009; son rapport figure à l'annexe I au présent rapport.

III. PROGRAMME DE TRAVAIL, MANDAT ET PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES

A. EXAMEN DE LA STRATEGIE DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FIBRES DURES: PRIORITES POUR L'AVENIR

23. Les participants ont examiné la stratégie de valorisation proposée par le Groupe intergouvernemental sur les fibres dures, qui avait été présentée sous la cote CCP: HF 04/4-JU 04/4 (Rev.). Ils ont rouvert la discussion sur les priorités en matière de valorisation, engagée lors de la Consultation sur les défis mondiaux en matière de fibres dures, de jute et d'autres fibres naturelles qui s'était tenue juste avant la réunion conjointe. Notant que la situation mondiale pouvait évoluer rapidement, les participants ont émis des recommandations pour relever les défis en matière de valorisation dans le cadre de sa stratégie de valorisation. Il s'agit notamment:

*i) De développer les marchés et accroître les recettes***a) Créer de nouveaux débouchés pour les fibres, notamment grâce à la mise au point de nouveaux produits**

24. Mesures à prendre: Trouver de nouvelles solutions particulièrement riches en potentialités, notamment dans le secteur des matériaux composites. Rechercher des financements à consacrer à de nouvelles activités de recherche-développement et au développement du marché, selon les besoins. Identifier dans le secteur des partenaires avec lesquels travailler pour promouvoir l'utilisation des fibres dans de nouvelles applications. Créer une base de données pour rassembler et diffuser des informations sur les fibres lorsque celles-ci existent, notamment en ce qui concerne le remplacement de la fibre de verre, les nanotechnologies et l'énergie chimique.

b) Enrayer l'érosion du marché des produits traditionnels à base de fibres

25. Mesures à prendre: Il sera moins prioritaire de promouvoir des applications traditionnelles que de mettre au point de nouvelles applications, mais le Groupe fera néanmoins tout son possible pour réduire ou stopper le fléchissement de ces marchés.

26. Notes i.a) et i.b): Pour développer de nouveaux marchés et renforcer les marchés traditionnels en application des Stratégies a) et b) ci-dessus, le Groupe s'efforcera de tirer tout le parti des avantages découlant de la compatibilité de ces fibres avec l'environnement. Pour tirer parti de ces atouts, il sera peut-être nécessaire de veiller à ce que cette compatibilité ne soit pas compromise, et de faire en sorte que la preuve en soit dûment apportée aux consommateurs. Des mesures peuvent être prises s'il y a lieu pour renforcer les propriétés écologiques des fibres dures.

c) Accroître le flux de l'information sur le marché

27. Mesures à prendre: Le Secrétariat continuera à améliorer la collecte et la diffusion d'informations et d'analyses sur les marchés et sur les échanges commerciaux. Le Groupe fournira des informations au Secrétariat.

d) Questions concernant le commerce

28. Mesures à prendre: Le Secrétariat continuera à effectuer des analyses et à fournir des informations au Groupe concernant les effets de l'évolution des politiques commerciales, des subventions nationales et d'autres formes d'appui, ainsi que l'évolution des marchés internationaux des fibres et des produits à base de fibres.

*ii) D'améliorer l'efficacité de la production et de la transformation et réduire les coûts***a) Améliorer l'efficacité de la production et de la transformation, avec notamment la mise au point de pratiques agronomiques améliorées et d'espèces végétales nouvelles ou modifiées, afin de réduire les coûts et d'améliorer la qualité des produits**

29. Mesures à prendre: Des ressources seront mobilisées pour d'autres initiatives visant à réduire les coûts de production et de transformation et à accroître la productivité. Le Secrétariat apportera son soutien aux institutions de recherche et à d'autres organismes en quête de financements pour améliorer l'efficacité de la production et de la transformation, notamment pour le sisal et l'abaca et pour les fibres courtes.

b) Étudier des solutions qui permettent d'utiliser les usines pour d'autres produits que les fibres, et de récupérer des matériaux qui autrement seraient perdus

30. Mesures à prendre: Le Secrétariat continuera à soutenir les efforts déployés par le Groupe pour obtenir un appui à des activités destinées à accroître la matière marchande produite à partir de ces plantes.

c) Renforcer les capacités institutionnelles des pays en développement afin qu'ils puissent conduire leurs propres travaux de recherche-développement

31. Mesures à prendre: Continuer à s'efforcer d'inclure le renforcement des capacités dans les projets de valorisation des produits et améliorer les liens de coopération au sein du Groupe.

B. PLAN D'ACTION INTERGOUVERNEMENTAL (IMMÉDIAT)

32. Conformément à la nouvelle stratégie du Groupe (Section III. A), les participants à la Réunion conjointe ont mis au point le plan d'action intergouvernemental qui suit, qui appelle des progrès immédiats dans tous les domaines stratégiques. Pour référence, le Plan d'action a été diffusé sous la cote CCP: HF-JU 09/CRS 5. Sauf indication contraire, le Secrétariat sera chargé de mettre en œuvre le Plan d'action avec l'aide des « chefs de file » désignés, en tenant compte de leurs directives (on trouvera entre parenthèses, pour chaque mesure, les références aux actions du cadre stratégique présenté à la section A).

a) Politique:

- Il s'agira de dresser, entre autres activités, une liste complète des obstacles tarifaires et non tarifaires, ainsi que des subventions et de toute forme de soutien interne.

Le Secrétariat se chargera de colliger les informations à publier sur le site Internet de la FAO. (*Mesures à prendre, par. 28.*)

Chef de file: M. Wilson Andrade (président).

b) Recherche-développement

- Agronomie
- Transformation
- Marchés

Le Secrétariat est chargé de la conception, de la construction et de la mise en œuvre d'une base de données sur ces différents aspects des fibres et des produits à base de fibres. Celle-ci sera accessible à partir du site Internet de la FAO. (*Mesures à prendre, par. 24.*)

Chefs de file: MM. Alcides Lopes Leão et Dilip Tambyrajah.

c) Analyse

- Informations et projections concernant le marché des matières premières et des produits
- Principes de la conception de modèles
- Rapports annuels sur le marché
- Renforcement et amélioration des capacités en matière de données grâce aux Représentants de la FAO et à d'autres sources
- Dispositif de diffusion et d'analyse

À partir des données fournies par les associations de producteurs ou de commerce, les organismes internationaux et nationaux et les bureaux régionaux de la FAO, le Secrétariat coordonnera la diffusion d'analyses à court terme sur les marchés des fibres. Il se lancera également dans la mise au point d'un modèle de projections à moyen terme pour le jute et les fibres dures (et d'autres fibres concurrentes: lin, chanvre, synthétiques), qui engloberait des aspects liés au commerce, à la production et aux prix. Ce modèle servira entre autres à mesurer, à l'aide de projections et d'analyses de scénarios, les impacts des politiques, l'évolution des marchés des différentes fibres et les chocs macroéconomiques. (*Mesures à prendre, par. 27.*)

Chefs de file: Communauté de la noix de coco pour l'Asie et le Pacifique, Groupe d'étude du jute, Association londonienne du sisal, Fiber Industry Development Authority, notamment.

d) Normes et certification

- Le comité technique recensera, examinera et harmonisera les normes existantes et servira de modérateur en l'absence de norme.
- Programmes de certification/homologation, harmonisation des normes existantes et fonction de modérateur en l'absence de norme.

Le Secrétariat recensera les normes existantes relatives au jute et aux fibres dures et produits dérivés, et publiera les résultats dans la base de données décrite à l'alinéa b). Le Secrétariat, en faisant appel à sa capacité institutionnelle, présentera dans les grandes lignes la procédure requise pour la normalisation, la certification et l'homologation internationales. Les chefs de file établiront une feuille de route pour la normalisation et l'homologation des différentes fibres, définissant ce faisant les obstacles à surmonter. (*Mesures à prendre, par. 24 & 25.*)

Chefs de file: MM. Dilip Tambyrajah, Alcides Lopes Leão et Peter Clasen.

e) Chaîne de valeur

- Analyse de la chaîne de valeur de chaque fibre
- Analyse du cycle de vie

Le Secrétariat analysera les chaînes de valeur internationales des fibres dont le Groupe est chargé, ce qui permettra de mettre en évidence les goulets d'étranglement, les lacunes et les problèmes de coordination. Il rassemblera en outre des informations primaires et secondaires fiables sur le « cycle de vie » des différentes fibres, de façon à optimiser les objectifs environnementaux, en particulier l'utilisation des déchets. Ces informations contribueront également à promouvoir le jute et les fibres dures en tant que produits respectueux de l'environnement. Deux rapports seront rédigés et publiés: l'un décrira la situation des chaînes de valeur internationales des fibres et l'autre présentera les analyses des cycles de vie des fibres. (*Mesures à prendre, par. 27, 28, 29 et 30.*)

Chef de file: M. Salum Shamte.

f) Activités promotionnelles

- Étudier la possibilité de mettre au point un logo pour les fibres dures, le jute, le kénaf et d'autres fibres de ce type
- Promotion générique
- Calendrier des manifestations
- Participation à des expositions et manifestations locales
- Production de matériel promotionnel

Le Secrétariat étudiera les possibilités de mise au point d'un logo/label générique pour les fibres en question. Celui-ci serait analogue au logo utilisé par le secteur de la laine – label « Woolmark ». Aux fins de la promotion générique, le Secrétariat modifiera par ailleurs le matériel promotionnel de l'Année internationale des fibres naturelles en ôtant toute référence à 2009, et fournira ce nouveau matériel au Groupe lorsque celui-ci se rendra à des expositions et des manifestations. Le Groupe informera le Secrétariat des événements majeurs à venir concernant le jute et les fibres dures, qui seront annoncés sur le site Internet. Sous réserve de la disponibilité de fonds, le Secrétariat participera à des manifestations clés ou s'assurera la participation de membres pour représenter le Groupe. (*Mesures à prendre, par. 24 & 25.*)

Chef de file: Mme Cecilia Gloria J. Soriano.

g) Réseaux

- Cybergroupes/blogs
- Mise en commun d'informations
- Promotion des sites Internet
- Définition de priorités

Le Secrétariat se concertera avec le Chef de file pour promouvoir le travail du Groupe par les moyens électroniques, favoriser le renforcement des capacités grâce à la mise en commun

d'informations techniques et commerciales, et définir les priorités actuelles et nouvelles.
(*Mesures à prendre, par. 31.*)

Chef de file: M. Wilson Andrade (Président).

C. RÔLE FUTUR DES GROUPES INTERGOUVERNEMENTAUX SUR LES FIBRES DURES, LE JUTE, LE KENAF ET LES FIBRES APPARENTÉES

33. En ce qui concerne l'examen demandé par le Comité des produits, sur le rôle actuel et futur des groupes intergouvernementaux de produits de façon à améliorer l'efficacité de ces organismes en matière de réponse aux besoins actuels de l'économie mondiale des produits, les participants ont formulé les recommandations suivantes:

- La Réunion conjointe devrait se tenir à intervalles réguliers (tous les deux ans), étant donné que l'incertitude associée à des réunions non régulières n'était pas souhaitable.
- Prévoir une réunion entre les sessions ordinaires de la Réunion conjointe.
- Il faudrait élargir le rôle du Groupe intergouvernemental en matière de valorisation des produits en faisant appel à d'autres donateurs que le FCP - FIDA, CE, DFID, etc. – et probablement à des représentants du secteur privé, ce qui permettrait au Groupe intergouvernemental de servir d'interface officielle entre donateurs et bénéficiaires, et favoriserait l'investissement dans l'agriculture, dont on parle tant aujourd'hui.
- La participation du secteur privé ne devrait pas se limiter au rôle de conseiller auprès des délégations.
- Compte tenu de l'évolution significative des puissances commerciales dans la chaîne de valeur des produits de base, il faudrait faire du renforcement des capacités une activité majeure, afin d'aider les cultivateurs à négocier une part rémunératrice du prix de vente final.
- Envisager de conduire les réunions dans une seule langue de façon à réduire les coûts d'interprétation et de traduction.

IV. QUESTIONS DIVERSES

A. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FIBRES DURES, DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE JUTE, LE KENAF ET LES FIBRES APPARENTÉES ET DU SOUS-GROUPE DES PAYS PRODUCTEURS DE SISAL

34. Les participants ont décidé que la prochaine réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées devrait se tenir dans deux ans environ, la date exacte et le lieu devant être arrêtés par le Directeur général, en accord avec le Président.

B. AUTRES QUESTIONS

35. Aucune autre question n'a été examinée.

ANNEXE I

**RAPPORT DE LA SEIZIÈME SESSION DU SOUS-GROUPE DES
PAYS PRODUCTEURS DE SISAL
Pasay, Manille, Philippines, 20 octobre 2009**

I. INTRODUCTION

1. Le Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen a tenu sa seizième session à l'International Philippine Convention Center de Pasay, aux Philippines, les 20 et 21 octobre 2009. Y ont participé des délégués du Brésil, de la République-Unie de Tanzanie et du Soudan. Étaient également présents des observateurs de l'Association londonienne du sisal.
2. Le Sous-Groupe a adopté l'ordre du jour après que le Secrétariat a recommandé que les projets à présenter au Fonds commun pour les produits de base soient examinés lors de la session du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures.
3. M. Hamisi Mapinda (République-Unie de Tanzanie) a été élu Président et M. Salih Abubkr (Soudan), Vice-Président.

**II. QUESTIONS À SOUMETTRE À L'EXAMEN DU SOUS-
GROUPE ET À PRÉSENTER AU GROUPE**

**A. RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES PRIX DE LA FIBRE ET DE
LA FICELLE AGRICOLE DE SISAL**

4. À l'aide des informations fournies par le Secrétariat sur la situation actuelle en matière de prix, le Sous-Groupe a examiné en détail les incitations par les prix pour les produits à base de sisal et de fibre de henequen. Il a été noté que, principalement sous l'effet d'un raffermissement du BRL par rapport à l'USD, le prix indicatif de la fibre brésilienne n° 3, fixé dans une fourchette de 620 à 680 USD lors de la dernière session, avait été dépassé.
5. Le Sous-Groupe a recommandé de continuer à établir des prix indicatifs pour le sisal, ceux-ci servant de référence pour les agriculteurs et pour les gouvernements, dans les processus décisionnels.
6. Le Sous-Groupe a formulé les recommandations suivantes:
 - le prix indicatif de la **fibre brésilienne n° 3** devrait être fixé dans une fourchette de 700 à 800 USD la tonne, f.o.b. Salvador
 - le prix fibre indicatif de la fibre East African UG devrait être maintenu dans une fourchette de 800 à 1 000 USD la tonne, f.o.b.;
 - le prix indicatif de la ficelle botteleuse de sisal et de henequen devrait être fixé dans une fourchette de 24 à 26 USD la bobine de 18 kg de métrage standard, f.o.b. Salvador.
7. Le Sous-Groupe a prié le Secrétariat de passer en revue la méthodologie et de proposer des changements si nécessaire. Il a également été suggéré au Secrétariat de tenir compte, dans le cadre de cet examen, des autres catégories.

III. AUTRES QUESTIONS

A. DATE ET LIEU DE LA DIX-SEPTIEME SESSION

8. Le Sous-Groupe a recommandé que sa dix-septième session soit convoquée sur le lieu où se tiendrait la trente-septième session du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures, immédiatement avant celle-ci.